

Monsieur Jean-Marc AMBROSINI
DRH
Groupe Public Ferroviaire SNCF
Place aux Etoiles
SAINT DENIS

Paris, le 26 juin 2017

Nos Ref : DA 28 2017

Objet : NAO 2017 (Bas salaires)

Monsieur le Directeur,

Par la présente, la CFDT Cheminots souhaite vous faire part de sa grande colère quand à la réunion de la NAO du jeudi 22 juin 2017.

La délégation de la Direction (DRH du GPF département Rémunération et Direction Stratégies Finances) nous a informé de l'absence de propositions d'augmentation générale des salaires et de tout autre élément de rémunération concernant les personnels du GPF. C'est la troisième année sans augmentation générale de Salaire. Pour mémoire la CFDT a revendiqué une augmentation en somme uniforme de 100€ net mensuels pour tous les cheminots du CP et contractuels.

Parmi les revendications portées par la CFDT, figure en bonne place la situation indigne de 4600 cheminots du GPF qui perçoivent une rémunération (Traitement) inférieure au SMIC et donc complétée par une indemnité différentielle pour respecter la loi française.

Sur proposition de la CFDT lors de la bilatérale préparant cette NAO, vos représentants ont donc présenté un projet permettant par la hausse des coefficients hiérarchiques de porter les plus bas salaires au niveau du SMIC 2017 voir très modestement au-dessus pour les positions de 4 à 11. Pour autant, il s'agit là, pour la CFDT, d'une mesure sociale et politique montrant le simple respect de la loi par l'entreprise publique mais insuffisante à rendre radicalement l'entreprise plus attractive pour l'embauche de personnel et leur fidélisation par la suite.

L'annonce de la mise en œuvre de cette mesure au 1^{er} janvier 2018 a provoqué le départ immédiat de la délégation CFDT de la réunion de négociation. En effet, notre organisation considère qu'il s'agit d'une invective à l'endroit des cheminots percevant les plus basses rémunérations. Non seulement, ce serait donc rien pour 2017 mais il faudrait que nos collègues attendent janvier 2018 pour être respectés tout en sachant que dès janvier 2018 la hausse annoncée serait remise en cause par la réévaluation du SMIC en janvier 2018 sur la base de l'indice INSEE de hausse des prix : 1.2% sur 12 mois glissant à ce jour.

Cette absence de négociation est en contradiction avec le résultat net du GPF annoncé récemment (567 millions d'euros) et les déclarations positives dans la presse du Président de SNCF qui n'a pas manqué de souligner la reprise des trafics voyageurs tant pour le service national que pour les TER.

Cette absence de négociation est en contradiction avec l'engagement et l'investissement des cheminots du GPF dans leur tâche quotidienne pour assurer la production qu'ils soient de l'Epic de tête, de Réseau ou de Mobilités.

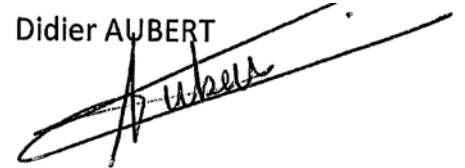
A l'heure où vous affichez votre volonté de clarifier la stratégie du GPF illisible pour de nombreux cheminots et où les discussions sur l'ouverture à la concurrence au trafic voyageurs entrent dans une phase active, votre proposition est une provocation.

C'est pourquoi la CFDT vous demande de reconsidérer la date d'application de la mesure bas-salaires pour l'envisager dans les délais les plus rapides.

Souhaitant une réponse favorable à notre démarche, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération.

Secrétaire Général

Didier AUBERT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Didier Aubert', written over a horizontal line.

Copie aux présidents des EPIC SNCF Mobilités et Réseau

47-49, avenue Simon Bolivar - 75019 PARIS

Tel. 01 56 41 56 70 - Fax : 01 56 41 56 71

Courriel : contact@cfdtcheminots.org - Web : www.cfdtcheminots.org

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS